

17/06/2009

Communiqué

"Ouverture dominicale"

Sujet d'actualité récurrent, l'ouverture dominicale des commerces continue de faire couler beaucoup d'encre. Le 18 mai dernier, le député des Bouches du Rhône, Richard Mallié a déposé une quatrième version de sa proposition de loi à l'Assemblée nationale qui sera examinée en session extraordinaire au mois de juillet prochain. Après avoir réaffirmé le principe du repos dominical, il est proposé :

- L'ouverture de tous les commerces dans les zones touristiques,
- La création de Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnelle (PUCE) dans les unités urbaines de plus d'un million d'habitants soit Paris, Lille et Marseille,
- Des contreparties obligatoires pour les salariés des commerces ouverts dans ces PUCE,